



—

## L'AFI ET L'ADEME S'ASSOCIENT POUR RENFORCER L'OUTILLAGE DES COLLECTIVITES EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LEUR TERRITOIRE

—

L'AFI (la banque des collectivités) et l'Agence de la transition écologique (ADEME) ont signé ce jeudi 2 juin 2022 un premier partenariat visant à renforcer les actions des collectivités locales françaises en faveur de la transition écologique en leur apportant une grille d'analyse de leurs dépenses d'investissement au regard des Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

*Une première convention visant à renforcer l'expérience mutuelle de l'AFI et de l'ADEME au service des collectivités*

L'AFI est une banque publique de développement, détenue par près de 500 régions, départements, EPCI et communes. Dans une logique coopérative en circuits-courts, sa mission est de financer l'investissement public local de manière responsable et durable. L'ADEME, opérateur de l'Etat pour la transition écologique présent sur l'ensemble du territoire avec son réseau de 17 directions régionales, accompagne les collectivités dans leurs démarches de transition via de l'expertise, des outils et méthodologies et des soutiens financiers.

Cette première convention entre l'AFI et à l'ADEME renforce leur synergie vers un objectif commun : accompagner les collectivités pour orienter leurs investissements en faveur de la transition vers un territoire plus sobre et plus solidaire, résilient face aux crises.

L'objectif de cette convention est de développer d'ici fin 2022 un outil « clé en main » permettant à chaque collectivité d'analyser la compatibilité de ses dépenses d'investissement avec les Objectifs de développement durable de l'ONU.

*Élaborée à partir de la méthodologie conçue par l'AFI dans le cadre de son dispositif d'obligations durables, cette grille viendra enrichir l'offre d'outils d'analyse budgétaire à destination des collectivités au même titre que l'outil d'évaluation climat développé par l'ACE.*

### Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

[lucille.simon@afi-banque.fr](mailto:lucille.simon@afi-banque.fr)

04 69 84 8104



### *Une réponse aux enjeux forts des collectivités en matière de développement durable*

« Le GIEC lui-même atteste que 75 % des leviers pour une transition écologique réussie sont territoriaux. Cette transition n'aura lieu qu'à condition de mettre à la disposition des collectivités une expertise et des outils toujours plus pertinents pour leur permettre de financer leurs investissements durables », confirme Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

Pour Arnaud Leroy, Président Directeur général de l'ADEME : « Les ODD, car ils embrassent l'ensemble des enjeux environnementaux, climatiques, sociaux et sociétaux, constituent une formidable boussole pour l'action locale. Les outils développés avec l'Agence France Locale permettront de donner toutes les cartes en main pour aider les collectivités à orienter leurs investissements en faveur d'une transition écologique et solidaire de leur territoire »

### *A propos de l'AFL*

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »

#### **Contact presse**

Lucille SIMON - Directrice de la communication

[lucille.simon@afl-banque.fr](mailto:lucille.simon@afl-banque.fr)

04 69 84 8104



*A propos de l'ADEME*

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique - nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Site : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Mail : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

Tél : 01 58 47 81 28

**Contact presse**

Lucille SIMON - Directrice de la communication

[lucille.simon@af1-banque.fr](mailto:lucille.simon@af1-banque.fr)

04 69 84 81 04

